

## Les formations SFP-UEMS

Présentation des trois « CDPP » « Competency Degrees in Phlebology Procedures ».

Le CDPP-ESM (Échosclérothérapie à la Mousse).

Le CDPP-TET (Traitement Endoveineux Thermiques et non-thermiques et sans tumescence).

Le CDPP-TPP (Traitement par Phlébectomie)

Claudine Hamel-Desnos, Jean-Luc Gérard

Depuis novembre 2018, la Société Française de Phlébologie (SFP) est accréditée par l'UEMS (Union Européenne des Médecins Spécialistes) en tant que « National Reference Training Centre of Phlebology » (NRTCP).

Elle est donc pour l'Europe, le centre de référence français pour la formation en phlébologie et est officiellement habilitée à mettre en place des modules de formations avec à la clé des **certificats européens de compétence**, les examens finaux étant organisés par le « **European Board of Phlebology** ».

Ces formations vont s'étendre à toute l'Europe, l'un des objectifs de l'UEMS étant de promouvoir la phlébologie, d'uniformiser et d'améliorer les pratiques ainsi que la prise en charge des pathologies veineuses sur l'ensemble des pays européens.

Les certificats de compétence ne sont pas des diplômes de spécialité et les règles nationales ordinaires doivent être respectées pour l'exercice de la discipline, dans chaque pays.

La SFP, par son NRTCP et en collaboration avec **des centres de stages** : « **European Rotating Training Centres- ERTCP** », eux-mêmes accrédités par l'UEMS, a mis en place trois modules de perfectionnement appelés « **CDPP** » « **Competency Degree in Phlebology Procedures** » :

- Échosclérothérapie à la Mousse (ESM).
- Traitement Endoveineux Thermiques (TET) et traitements non thermiques sans tumescence.
- Traitement par Phlébectomie

Ces modules sont ouverts aux médecins et chirurgiens français et étrangers sous certaines conditions. Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour l'année 2025 qui devrait débuter en mars pour une durée de 10 mois.

Pour plus d'information et pour vous inscrire, nous vous invitons à vous référer aux documents joints, dans lesquels vous trouverez aussi la liste des villes dans lesquelles se trouveront les centres de stages pour les trois CDPP ouverts.

En espérant par ces initiatives vous aider à accéder plus facilement à des structures et à une formation de qualité pour un perfectionnement particulièrement nécessaire dans notre discipline en perpétuelle évolution.

Confraternellement,

Site SFP : <http://www.sf-phlebologie.org/>

Site UEMS SFP : <https://www.learning-phlebology.com/>

Claudine Hamel- Desnos, Head of NRTCP IPV-PARIS/SFP.

## UEMS-SFP

### 3 CERTIFICATS DE COMPÉTENCE EN PROCÉDURE PHLÉBOLOGIQUE

#### LE CDPP “ESM”, LE CDPP “TET” ET LE CDPP « Phlébectomie »

Site SFP : <http://www.sf-phlebologie.org/>

Site UEMS SFP : <https://www.uems-phlebo.fr/>

### DÉROULEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DU MODULE

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Votre interlocuteur est la Société Française de Phlébologie (SFP)

Les CDPP (Competency Degree in Phlebology Procedure):

1. CDPP ESM : en échosclectrothérapie à la mousse (ESM)
2. CDPP TET : en traitement endoveineux thermique (TET)
3. CDPP en Phlébectomie

sont des modules d'enseignement officiellement accrédités par l'UEMS (Union Européenne des Médecins Spécialistes). Ils sont organisés par le NRTCP (National Reference Training Centre of Phlebology IPV-PARIS/SFP qui est le centre national de formation de référence pour la France, en phlébologie.

Les stages pratiques se font dans des centres médicaux ou chirurgicaux, auprès d'instructeurs rattachés, au NRTCP et répartis dans toute la France (voir en annexe la liste des villes). L'enseignement est dispensé par le NRTCP durant 10 mois, au terme desquels un examen (optionnel) est organisé par le European Board of Phlebology (EBP) sous l'égide de l'UEMS. Ces formations n'exigent pas une présence continue en stage, mais un certain nombre de procédures est exigé.

Pour préserver un bon accès aux stages pratiques, pour l'année 2025, le nombre maximum d'inscriptions pour chaque CDPP est fixé à 20 participants. L'enseignement CDPP a débuté le 31 mars 2025, date à laquelle l'accès aux stages pratiques a été ouvert. Les cours sont accessibles sur le site e-learning dédié (<https://www.learning-phlebology.com/>)

#### CONDITIONS ET PRÉ-REQUIS POUR LES INSCRIPTIONS CDPP

Pour bénéficier de cet enseignement CDPP, le candidat doit être officiellement inscrit, et s'être acquitté des droits d'inscriptions auprès de la Société Française de Phlébologie.

Droits d'inscription pour les cours théoriques et les stages pratiques, avec accès possible à l'examen : **1800€** pour chaque module

Pour les stages pratiques, le candidat doit souscrire une assurance civile professionnelle couvrant les actes considérés pour son CDPP, s'il n'est pas déjà couvert pour ce risque.

Ces CDPP sont trois modules de perfectionnement et non d'enseignement initial ; des diplômes et prérequis sont exigés auprès des candidats (voir conditions d'inscription).

**NOUVEAU ! Il est possible de faire une demande d'accès à l'e-learning seul. Celui-ci est ouvert, sur inscription (1000 € pour chaque module), à tout membre de la SFP, sans autre obligation. L'accès se fait par un code valable pour une durée d'un an. Sans les stages pratiques, il ne donne alors droit à aucun accès à l'examen CDPP-UEMS.**

#### CRÉDITS DE POINTS POUR LA THÉORIE ET VALIDATION DES STAGES PRATIQUES

L'enseignement théorique comporte différents supports :

- Accès à des vidéos et à des cours par présentations PowerPoint sous format PDF sur plateforme dédiée sur le site de la SFP ;
- Cours par e-learning, sur plateforme dédiée, sur le site de la SFP (accès avec mot de passe ; contrôle prévu) ;
- Participation à des congrès accrédités par le NRTCP ;
- Cours présentiels et ateliers lors des congrès de la SFP.

Validation de la partie théorique :

1. Le candidat doit avoir visionné tous les cours e-learning : validation par contrôle électronique systématisé.
2. La validation de la participation aux actions sur les congrès et autres moyens de formation se fait par crédits de points (voir liste des congrès accrédités et les points correspondants ; les ateliers accrédités seront fléchés au fur et à mesure). Le minimum de points pour obtenir la validation est de 50 points.

### Eléments pris en compte l'acquisition des points pour l'année d'enseignement 2025 (le Fléchage des ateliers pour les congrès sera indiqué en cours d'année)

- Assistance validée au congrès National SFP les 27 et 28 novembre 2025 : 30 points (pour les 2 jours)
- Autres congrès français SFMV ou CFPV (fléchage) accueillant une session commune avec la SFP : 10 points
- Congrès francophone de Genève (« hands-on » sur patients) - Forum et Workshop les 7 et 8 novembre 2025 : 20 points
- Congrès étrangers : congrès CIF(Italie), congrès UIP, congrès VEITH (New York), congrès de la Société Canadienne de Phlébologie (Montréal), congrès Charing Cross(Londres), congrès EVF How, congrès ECoP, congrès Société Suisse de Phlébologie : 10 points
- Résumés critiques d'articles ou chapitres de livres proposés par l'instructeur : 5 points chaque.

### VALIDATION DE LA PARTIE PRATIQUE

L'enseignement pratique se fait lors de stages pratiques dans des centres répartis sur toute la France et quelques pays européens (voir liste en annexe).

Le candidat doit lui-même contacter directement l'instructeur de l'endroit où il souhaite se rendre.

#### *Base de validation de la partie pratique*

*La partie pratique implique une participation active du candidat, ce qui signifie pour lui de participer ou contribuer aux décisions et actions en rapport avec le bilan veineux superficiel, la gestion de l'acte et la prévention des effets secondaires ou complications de la technique concernée (bilan pré-thérapeutique, information au patient, élaboration de la stratégie et du repérage échographique, choix des sites de traitements, choix du matériel ...)*

*Mais, le geste lui-même n'est pas obligatoirement réalisée par le candidat, c'est l'instructeur qui en décide*

*Il est conseillé au candidat de valider ses stages sur plusieurs centres plutôt que sur un seul.*

Sur demande écrite et motivée, adressée au secrétariat de la SFP, le candidat peut solliciter une prolongation de la période qui lui sera nécessaire pour valider ses procédures (prolongation au maximum d'une année, sans frais supplémentaires). Ces demandes seront examinées au cas par cas.

#### CDPP N° 1 « ESM »

Le candidat doit avoir assisté à 30 procédures d'échosclérothérapie à la mousse de varices ou plus et doit avoir participé activement à la réalisation d'au moins 10 de ces procédures. Cependant, une modulation est possible, en plus ou en moins, selon les retours des responsables de stages.

#### CDPP N° 2 « TET »

Le candidat doit avoir assisté à 20 procédures endoveineuses thermiques de varices ou plus et doit avoir participé activement à la réalisation d'au moins 10 de ces procédures. Cependant, une modulation est possible, en plus ou en moins, selon les retours des responsables de stages.

#### CDPP N° 3 « Phlébectomie »

Le candidat doit avoir assisté à 15 procédures de phlébectomies ou plus et doit avoir participé activement à la réalisation d'au moins 5 de ces procédures. Cependant, une modulation est possible, en plus ou en moins, selon les retours des responsables de stages.

### EXAMEN UEMS EN FIN DE FORMATION

L'examen UEMS pour la prochaine formation se tiendra fin 2025 à Paris. La date et le lieu précis seront précisés ultérieurement, en accord avec le European Board of Phlebology (EBP). Les langues officielles de l'UEMS sont le français et l'anglais. L'inscription à l'examen se fait indépendamment de l'inscription au module et les droits (UEMS) sont de 200 €.

Le candidat ne peut s'inscrire à l'examen que si les parties théoriques et pratiques de l'enseignement ont été validées. L'inscription à cet examen est optionnelle mais aucun diplôme ne sera délivré sur la seule validation des crédits théoriques et des stages pratiques.

L'examen comporte :

- une partie écrite sous forme de QCM : 50 questions (anglais/français), dont la durée est de 1 heure ; chaque bonne réponse correspond à 1 point, le total est divisé par 5 pour obtenir la note sur 10.
- une partie orale sur cas cliniques, avec 2 à 3 examinateurs européens issus de l'EBP ; sa durée est de 30 minutes. Une note de 1 à 10 est attribuée par les examinateurs.

La moyenne des 2 notes permet d'obtenir la note finale : celle-ci doit être au minimum de 6,5 sur 10.

**En cas de succès** à l'examen, le certificat européen UEMS de compétence en procédure phlébologique « en échosclérothérapie à la mousse : CDPP ESM, en traitement endoveineux thermique : CDPP TET ou en CDPP Phlébectomie, est délivré.

Il n'équivaut pas à un diplôme de spécialité et n'exonère pas le médecin des obligations légales de son pays pour la pratique de la phlébologie.

**En cas d'échec** à l'examen, le candidat peut se représenter l'année suivante, en s'acquittant à nouveau des droits. Il garde par ailleurs l'acquis de sa validation des crédits théoriques et de sa partie pratique mais s'il le souhaite, il peut se réinscrire au module (il devra acquitter les droits pour cette nouvelle année).

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### AU CDPP ESM ET/OU AU CDPP TET/ OU AU CDPP Phlébectomie

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1. Remplir le formulaire administratif (voir document joint) ;
2. Être inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins pour les médecins français ou équivalent pour les étrangers ;
3. **Diplômes et attestations demandés (joindre une photocopie) :**
  - a. Pour les français: qualification en angiologie, spécialité en Médecine Vasculaire, ou spécialité en Chirurgie Vasculaire à activité phlébologique majoritaire, ou DESC de médecine vasculaire ou co-DES cardiologie-médecine vasculaire, ou internes en phase de consolidation, ou DU de phlébologie ou DU Thermique, ou AU Thermique ou Competency Degree in Phlebology (CDP UEMS)
  - b. Pour les étrangers :
    - Diplôme de phlébologie ou équivalent ou autorisant la pratique de la phlébologie, selon règlement du pays, ou
    - Competency Degree in Phlebology (CDP UEMS), ou
    - Certificat sur l'honneur du candidat, attestant d'une pratique régulière de la phlébologie depuis au moins 2 ans, avec réalisation d'exams écho-Doppler veineux superficiel et d'actes de ponction échoguidée et/ou expérience en cathétérisme veineux.
4. Avoir une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant les actes de phlébologie incluant pour le module TET, les traitements endoveineux des varices (joindre une photocopie) et pour le module ESM, les actes de sclérothérapie.
5. Joindre un curriculum vitae avec un numéro RPPS ou numéro de licence et photo ;
6. S'acquitter des droits d'inscription pour le(s) module(s) concerné(s) ;

Nb Des droits de 200 € seront demandés ultérieurement et séparément pour l'examen final (organisé par l'UEMS).

*\* Ce tarif inclut l'accès au congrès SFP de l'année en cours au tarif étudiant.*

## FORMULAIRES ADMINISTRATIFS CDPP N° 1, N° 2 ET N° 3

Je soussigné(e) certifie exactes les données renseignées ci-dessous

NOM et Prénom :

N° RPPS ou N° de licence (pour les étrangers) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Langues parlées :

Adresse du domicile :

Adresse professionnelle :

E-mail :

Téléphone portable

Téléphone fixe (professionnel)

Spécialité + année du diplôme ou de son équivalent :

Sollicite mon inscription au module UEMS de Competency Degree In Phlebology Procedure (CDPP) (cochez la ou les case(s) correspondant au choix) :

☐ N° 1 « ESM »: "Ultrasound Guided Foam Sclerotherapy"/ « ÉchoSclérothérapie à la Mousse »

☐ N° 2 « TET »: " Endovenous thermal ablations"/ «Traitement Endoveineux Thermique»

☐ N° 3 "Phlebectomy"/ « Phlébectomie »

organisé par le National Reference Training Centre of Phlebology (NRTCP) IPV-PARIS/SFP

Et joins mon règlement ☐ De 1800 € par module complet donnant accès au le passage de l'examen

☐ De 1000 € par module pour l'accès au site d'e-learning uniquement

à l'ordre de la Société Française de Phlébologie Par chèque n°

Banque :

Réglé le

Qui sera encaissé à l'acceptation de mon dossier

Ou virement à effectuer seulement à l'acceptation de mon dossier

IBAN : FR76 1820 6001 5065 0591 5450 229

BIC AGRIFRPP882

Fait à

Le

Signature

## ANNEXES

**Contact :** Société Française de Phlébologie  
Catherine Papazian (secrétariat)  
29 rue d'Anjou ; 75008 Paris-France  
Téléphone : +33145330271

- [courrier@sfphlebologie.org](mailto:courrier@sfphlebologie.org)

Site UEMS :

<https://www.learning-phlebology.com>

Qu'est-ce que l'UEMS : <https://www.uems.eu/>

### National Reference Training Centre of Phlebology

CENTRE NRTCP IPV PARIS/ SFP

Address : Institut de Pathologie Vasculaire, Hôpital  
Privé Geoffroy Saint Hilaire - Ramsay Santé ; 59 rue  
Geoffroy Saint Hilaire, 75005 PARIS- France

Phone : +33 (0) 1 44 08 58 38

E-mail : [contact@ipv-paris.fr](mailto:contact@ipv-paris.fr)

Société Française de Phlébologie  
Address : 29 rue d'Anjou 75008 Paris- France  
Phone : +33145330271

E-mail : [courrier@sf-phlebologie.org](mailto:courrier@sf-phlebologie.org)

Site SFP <http://www.sf-phlebologie.org/>

**Head of NRTCP : Dr Claudine HAMEL-DESNOS**  
(Institut de Pathologie Vasculaire -IPV  
Paris-France)

**Programme Director : Claudine HAMEL-  
DESNOS**

**Educational Supervisors: Jean-Luc GERARD,  
Louise DESNOS, Nadia LAHAIDI SIERRA, Anne-  
Sophie LENSEL**

### INSTRUCTORS in France

- 1) Claudine HAMEL-DESNOS (PARIS)
- 2) Ruben BENAÏNOUS (PARIS)
- 3) Alix FERNEX de MONGEX (PARIS)
- 4) Anne-Sophie LENSEL (PARIS)
- 5) Amel ZEMOURI (PARIS)
- 6) Grégory COTS (PARIS)
- 7) Christophe CRUL (PARIS)
- 8) Guillaume HENRY-BONNIOT (PARIS)
- 9) Mélanie SUDUCA (PARIS)
- 10) William TAVERNIER (LORIENT)
- 11) Guillaume CLAUDEL (LORIENT)
- 12) Aude CALVALIDO (FONTAINEBLEAU)
- 13) Nabil OUZANI (BAGNOLS SUR CÈZE)
- 14) Laura BORODA (NANTES)
- 15) Sophie MASSON (CARQUEFOU)
- 16) Myriam CLAPIES (MONTPELLIER)
- 17) Raoul MILIMO (MONTPELLIER)
- 18) Loïc BEGARIN (ROUEN)
- 19) Emmanuelle TOMATIS (PERTUIS)

- 20) Alexandre BERTOIA (CAEN)
- 21) Valérie bertoia (CAEN)
- 22) Louise DESNOS (CAEN)
- 23) Jérôme SAYS (ROUEN)
- 24) Kim KHAYAT-SARFATI (PARIS)
- 25) Yara FARES (ROUEN)
- 26) Geoffroy-Henri DESROUSSEAUX (CAYENNE)
- 27) Camille PENNE (AVIGNON)
- 28) François-Xavier HIMPENS (VILLENEUVE D'ASQ)
- 29) Lionel BOURGEOIS (MARSEILLE)
- 30) Jean-Baptiste LEMANISSIER (BAYEUX)
- 31) Jean-Michel MONSALLIER (ALENCON)
- 32) Vincent GARNIER (VANNES)
- 33) Christophe GALLAND (DIJON)
- 34) Christine STIRNEMANN (STRASBOURG)
- 35) Paul DIELEMAN-LEV (PUY EN VELAY)
- 36) Aomar DAOUDI (SAINT LO)
- 37) Pierre OUVRY (Saint Aubin sur Scie- Dieppe)
- 38) Sébastien GRACIA (Puilboreau la Rochelle)
- 39) Jean-Marc DIAMAND (Grenoble)
- 40) Frédéric CHANTREL (Nouméa)
- 41) Smail BENCHIKH (BAGNOLS SUR CEZE)
- 42) Emilie DAUPHIN (MAXEVILLE)

### Partner Foreign Instructors:

- 1) Fabrizio MARIANI (Siena -Italy)
- 2) Luca PALOMBI ((Roma-Italy)
- 3) Emma DEL CAMPO (SAN SEBASTIAN- Espagne)
- 4) Nadia LAHAIDI SIERRA (GENEVE- Suisse)
- 5) Jürg TRABER (KREUZLINGEN-Suisse)
- 6) Marios VALSAMIS (ATHENES- Grèce)
- 7) Lourdes REINA GUTIERREZ (MADRID- Espagne)
- 8) Javier MONTREAL (SARAGOSSE- Espagne)
- 9) Oscar MALETI/Marzia LUGLI (MODENA- Italie)
- 10) Karol CHAKKOUR (Bydgoszcz- Pologne)
- 11) René MILLERET (CLUJ- Roumanie)
- 12) Nicolas DUCREY (SION-Suisse)